

République Française
Département de la Haute-Corse

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE-ROUSSE – BALAGNE**

Séance du 29 décembre 2025

Délibération n°2025/134

Objet : Création d'une micro-crèche sur la commune de d'Olimi-Cappella : Demande de financement

Nombre de membres 46			Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du vingt-deux décembre deux mille vingt-cinq, le Conseil communautaire à nouveau convoqué conformément à la loi. L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf décembre, à 17h00, Le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne, sous la présidence de Monsieur Lionel MORTINI. Joseph SAULI est désigné secrétaire de séance.
En exercice	Présents	Votants	
46	13	14	
Pour	Contre	Abstentions	
14	-	-	
Présents : CAPINIELLI Marie-Josèphe – CASANOVA Antone – LIONS Paul – MALASPINA-GIOCANTI Marie-Dominique – MARTELLI Camille – MASSIANI Jean-Louis – MATTEI Joseph – MORETTI Jean-Baptiste – MORTINI Lionel – POLI Pierre – ROMANI Sylvie – SAULI Joseph – TORRACINTA Marcel.			
Absents représentés : CASALONGA Jérôme a donné procuration à MORTINI Lionel.			
Absents : ACQUAVIVA Stella – ANTOLINI Clémentine – ANTONELLI Jean-Toussaint – BANDINI Christian – BASTIANELLI Ingrid – BASTIANI Angèle – BATAILLARD Camille – CANANZI Ange – CASTELLANI Jean-René – CECCALDI Attilius – COLOMBANI Barthélémy – COLOMBANI Pierre – CUBADDA Charles – D'ORNANO Pierre-Paul – FRANCISCI Paul-Antoine – GENUINI Benjamin – GUERRIERI Jean-Paul – GUERRINI Antoine – GUIDICELLI Paul – GUIDONI Martine – LE GALL Caroline – MARCON-VINCENTELLI Jeanine – MARIANI Frédéric – MONTI ROSSI William – ORSINI Joseph – ORSONI Stéphane – PINAUD Jean-Michel – POLI Jean-François – SALDUCCI Ange – SAULI Charles – SAVELLI René – TURCHI François.			
Convocation envoyée le : 23/12/2025 Et affichée le : 23/12/2025		Certifié exécutoire, Après transmission en Préfecture Et publication de l'acte le : 30/12/2025	

Le Président expose à l'assemblée :

Dans la dynamique de construction d'un maillage des services publics dans les pieve, il convient de réaliser les investissements inhérents à nos politiques.

La commune d'Olimi-Cappella dispose actuellement d'une micro-crèche gérée par la CCRIB et installée dans un local communal.

Bien que fonctionnelle, cette structure présente aujourd'hui plusieurs limites : configuration des espaces peu adaptée aux besoins actuels, contraintes d'aménagement, et impossibilité d'assurer certaines évolutions réglementaires ou qualitatives.

Afin de répondre de manière plus satisfaisante aux attentes des familles et d'améliorer les conditions d'accueil des jeunes enfants, il est envisagé la construction d'une nouvelle crèche spécifiquement conçue pour cet usage. Ce projet permettrait d'offrir un équipement plus moderne, mieux dimensionné et conforme aux exigences techniques et réglementaires en vigueur.

Les coûts prévisionnels sont les suivants :

- Études préalables, maîtrise d'œuvre et missions techniques : 40 000 €HT
- Travaux de construction : 300 000 €HT

Le Président propose de solliciter des subventions auprès de l'État et de la Collectivité de Corse selon le plan de financement suivant :

Coût total HT : 340 000 €HT

CDC	204 000 €	60%
ETAT	68 000 €	20%
CCIRB	68 000 €	20% + TVA

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'opération et le plan de financement indiqué ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à solliciter de la Collectivité de Corse une aide de 204 000 €,
- **AUTORISE** le Président à solliciter de l'État une aide de 68 000 €,
- **AUTORISE** M. le Président à signer toute pièce afférente à l'opération.

Fait à L'Île-Rousse, le 29 décembre 2025

Extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,
Joseph SAULI



Le Président,
Lionel MORTINI

